

# **Sommaire**

---

Résumé .....	11
Introduction .....	25
<b>Chapitre premier – Historique de la coopération en matière de justice et d'affaires intérieures avant le traité d'Amsterdam .....</b>	<b>29</b>
1. La coopération en matière policière et judiciaire s'est initialement développée de façon très prudente, en marge de la construction communautaire .....	30
1.1 L'essor de la coopération policière date du milieu des années soixante-dix.....	30
1.2 Le développement de la coopération douanière .....	31
1.3 L'échec de la tentative d'espace judiciaire pénal européen.....	31
2. La relance de la coopération policière, judiciaire et douanière est intervenue dans un cadre exclusivement intergouvernemental sous l'impulsion de l'Acte unique.....	33
2.1 Les avancées de la coopération judiciaire dans le cadre de la coopération politique européenne .....	33
2.2 La relance de la coopération policière et judiciaire à la faveur de l'accord de Schengen.....	35
2.3 L'adaptation de la coopération douanière à la libre circulation des marchandises.....	36

<b>3. Le traité de Maastricht a institutionnalisé la coopération dans les domaines de la justice et des affaires intérieures, mais son bilan apparaît contrasté .....</b>	<b>37</b>
3.1 Les progrès de la coopération judiciaire en matière pénale, obtenus en dépit de nombreux obstacles, sont essentiellement formels .....	39
3.2 Le bilan très mince de la coopération judiciaire en matière civile.....	43
3.3 Les avancées substantielles obtenues dans le domaine de l'asile-immigration sont dues pour l'essentiel à la mise en œuvre des accords de Schengen.....	44
3.4 Le bilan apparaît plus équilibré entre Schengen et Union européenne pour la coopération policière .....	50
3.5 La coopération douanière.....	56

---

<b>Chapitre II – La nouvelle donne institutionnelle issue du traité d'Amsterdam .....</b>	<b>59</b>
<b>1. Les besoins de la coopération en matière de justice et d'affaires intérieures .....</b>	<b>59</b>
1.1 Les besoins dans le domaine des affaires intérieures .....	60
1.2 Les besoins en matière de coopération judiciaire .....	68
<b>2. Les dispositions du traité d'Amsterdam relatives à la coopération en matière de justice et d'affaires intérieures .....</b>	<b>72</b>
2.1 Positions des États membres lors de la négociation du traité d'Amsterdam .....	72
2.2 La communautarisation en deux temps instituée par le traité .....	75
2.3 Les ambiguïtés du traité.....	79
2.4 L'interprétation du traité d'Amsterdam par la Commission européenne .....	82
<b>3. L'avenir de l'espace de liberté, de sécurité et de justice est fortement conditionné par ses spécificités.....</b>	<b>85</b>
3.1 Le principe de solidarité .....	85
3.2 Le principe de liberté.....	86
3.3 Le principe de subsidiarité.....	89

---

---

<b>Chapitre III – Les perspectives d'évolution de l'espace de liberté, de sécurité et de justice .....</b>	<b>91</b>
<b>1. Premier scénario : la solidarité inter-étatique.....</b>	<b>92</b>
1.1 Description des mesures mises en œuvre .....	92
1.2 Effets de l'élargissement, évolution des coopérations renforcées .....	95
1.3 Conséquences sur les organisations institutionnelles nationale et communautaire .....	96
1.4 Probabilité d'occurrence et stabilité.....	96
<b>2. Deuxième scénario : la responsabilité collective.....</b>	<b>97</b>
2.1 Description des mesures mises en œuvre .....	97
2.2 Effets de l'élargissement, évolution des coopérations renforcées .....	100
2.3 Conséquences sur les organisations institutionnelles nationale et communautaire .....	101
2.4 Probabilité d'occurrence et stabilité.....	102
<b>3. Troisième scénario : l'option supranationale .....</b>	<b>102</b>
3.1 Description des mesures mises en œuvre .....	103
3.2 Effets de l'élargissement, évolution des coopérations renforcées .....	105
3.3 Conséquences sur les organisations institutionnelles nationale et communautaire .....	105
3.4 Probabilité d'occurrence et stabilité.....	106
<b>Conclusion.....</b>	<b>107</b>
<b>Index des sigles et abréviations.....</b>	<b>113</b>
<b>Références bibliographiques .....</b>	<b>115</b>
<b>Composition du groupe .....</b>	<b>119</b>

---